COMITÉ D'ÉLECTIONS AGE-UQO

Rapport d'élections

Élections automne 2007

Patrick Pilon, Président d'élections

Maxime Rainville, Secrétaire d'élections

2007

Gatineau, 17 novembre 2007

Monsieur Patrick Robert Meunier Président de l'Association générale des étudiantes et étudiants Université du Québec en Outaouais 101 rue St-Jean-Bosco, bureau B-0146 Gatineau (Québec) J8X 3X7

Monsieur le Président,

En tant que président d'élections j'aimerais remercier les candidats qui se sont présentés aux postes d'exécutants de l'AGE-UQO. De plus, je tiens à remercier Madame Louise Chevalier, secrétaire directrice au bureau du registraire et des services aux étudiants, qui nous a soutenus dans cette démarche. La journée de scrutin s'est bien déroulée grâce à des scrutateurs fiables qui ont effectués un excellent travail. Bien sur, le bon déroulement du processus électoral aurait été impossible sans l'aide inestimable de Monsieur Maxime Rainville, secrétaire d'élections, avec qui j'ai travaillé à la préparation ainsi qu'au déroulement de la campagne. Voici notre rapport d'élections où sont décrites les différentes étapes du processus électoral. Nous vous y présentons ensuite les résultats officiels et concluons avec une liste de recommandations, qui permettront aux futurs comités d'élections d'effectuer plus facilement leur travail.

Je déclare que l'élection du 29 octobre 2007 s'est déroulée en conformité avec les Statuts et règlements de l'AGE-UQO et les Règles et procédures électorales adoptées par le Conseil central de l'AGE-UQO le 25 septembre 2007.

Patrick Pilon, Président d'élections

Table des matières

Déroulement de l'élection	1
Période de mise en candidature	1
Semaine de relâche	1
Journées neutres	1
Campagne	1
Élection	1
Dépouillement	1
Publication des résultats	1
Contestation d'élection	1
Candidatures	2
Conseiller aux associations	2
Conseiller aux communications	2
Président	2
Trésorier	2
Vice-président	2
Résultats	2
Scrutateurs	3
Recommandations	3
Abandon de la « chaise »	3
Mise en place d'un site Web et d'une adresse courriel pour le comité d'élections	3
Standardisation des procédures et règles électorales	3
Abandon des débats obligatoires	3
Précision du rôle des tierces parties dans l'élection	4
Établissement d'un lieu unique pour le dépôt des candidatures	4
Clarification des règles au sujet des coalitions	
Gestion du vote aux deux pavillons	4
Conclusion	4

Déroulement de l'élection

Période de mise en candidature

7 candidats et candidates ont déposé un formulaire de mise en candidature pendant la période de mise en candidature. La démission de la secrétaire de l'AGE a quelque peu perturbée la collecte des mises en candidature. Par contre, cela n'a pas affecté le processus. Une candidature a été déposée au bureau de l'AGE; les 6 autres ont été remises au Conseiller à la vie étudiante.

Le comité d'élections a contacté l'AGE-CEUL pour solliciter leur participation au processus électoral. L'AGE-CEUL n'a pas exprimé d'intérêt.

Semaine de relâche

Le comité d'élections a décidé de ne pas tenir compte de la semaine de relâche dans le calendrier électoral. Pendant la semaine de relâche, les candidats ont été contactés pour être informés de l'acceptation de leur candidature.

Journées neutres

Le lundi 15 octobre, à 18h, le comité d'élections a tenu une séance d'information pour les candidats et la commuté universitaire.

Campagne

Laurence Coget et Bertrand Collin se sont désistés en début de campagne. Une demande de subvention a été faite auprès du comité d'élections pour financer les campagnes des chaises. Cette demande a été refusée, car rien des les <u>Statuts et règlements</u> de l'AGE ou les <u>Procédures et règles électorales</u> ne prévoit de représentant pour les chaises.

Certains étudiants ont fait campagne pour les chaises. Cette campagne fut de bon goût, sans attaque personnelle. Le comité électoral n'a pas cru bon d'intervenir.

Élection

L'élection s'est déroulée sans accros majeurs.

Dépouillement

Le dépouillement a eu lieu au local E-0218 au pavillon Alexandre-Taché, de 20h30 à 21h30, en présence du Présidents d'élections, du Secrétaire d'élections, des candidats et de leurs représentants, et du rédacteur en chef du journal Karactère.

Publication des résultats

Les résultats ont été publiés vers 21h45 sur le site du comité d'élections, de Réel-Radio et du journal Karactère.

Contestation d'élection

Aucune contestation n'a été déposée auprès du comité d'élections.

Candidatures

Conseiller aux associations

- Émilie Desgagné
- Laurence Coget

Conseiller aux communications

Marc Pilloud

Président

• Patrick Robert-Meunier

Trésorier

- Bertrand Colin
- Alexandre Hoffarth

Vice-président

• Frank Benjamin Allico

Résultats

	Alexandre-Taché	Lucien-Brault	Total	Pourcentage
Étudiants membre de l'AGE			5343	
Bulletins déposés	174	215	389	7.3%
Bulletins rejetés	2	5	7	
Bulletins acceptés	172	210	382	
Conseiller aux associations	167	192	359	
Émilie Desgagné	120	153	273	76.0%
Chaise	47	39	86	24.0%
Conseiller aux communications	166	191	357	
Marc Pilloud	107	141	248	69.5%
Chaise	59	50	109	30.5%
Président	168	191	359	
Patrick Robert-Meunier	109	137	246	68.5%
Chaise	59	54	113	31.5%
Trésorier	166	188	354	
Alexandre Hoffarth	108	142	250	70.6%
Chaise	58	46	104	29.4%
Vice-président	165	193	358	
Frank Benjamin Allico	112	147	259	72.3%
Chaise	53	46	99	27.7%

Scrutateurs

	Alexandre-Taché		Lucien-Brault	
	Scrutateur	Secrétaire	Scrutateur	Secrétaire
8h-15h	Aude Mareille	Laureline	Elsa Montes	Elizabeth
	Elisabeth	Manassero		Charbonneau
15h-20h	Paul-André	Laureline	Jessie-Anne Drovin	Elyse Drovin
	Haranger	Manassero		
20h-21h30	Paul-André	Laureline	Jessie-Anne Drovin	Elyse Drovin
(Dépouillement)	Haranger	Manassero		

Recommandations

Abandon de la « chaise »

Le comité d'élections recommande l'abandon de la « chaise » pour les futures élections. La présence des chaises complexifie le processus électoral et entraîne un certain degré de confusion auprès des étudiants. De même, la valeur démocratique de permettre un vote un de protestation est questionnable puisque tout étudiant désirant bloquer une candidature, a la possibilité de se porter candidat.

Mise en place d'un site Web et d'une adresse courriel pour le comité d'élections

Afin de communiquer avec les étudiants, le comité d'élections a du se procurer une adresse courriel sur GMail et un site Web sur Wordpress. Ces outils auront été satisfaisants dans les circonstances, mais l'usage d'une adresse officiel (election@age-uqo.org) et d'un site officiel (http://election.age-uqo.org) aurait permis une communication plus efficace avec la population étudiante et aurait rehaussé la crédibilité du processus électoral.

De plus, ces ressources pourraient être mises à la disposition du comité électoral pour un coût négligeable.

Standardisation des procédures et règles électorales

L'adoption sans préavis par le Conseil central de nouvelles <u>Règles et procédures électorales</u> a entraîné un certain nombre de complications. Le Comité d'élections considère qu'il est légitime pour le Conseil central de clarifier, en conformité avec les <u>Statuts et règlements</u> de l'AGE, certaines procédures et règles électorales. Cependant, l'adoption de règles précises et complètes requière une consultation préalables des diverses instances de l'AGE. Une unique rencontre du Conseil central ne permet pas d'atteindre ce but.

Abandon des débats obligatoires

La tenue de débats obligatoires entraîne des considérations logistiques fort difficiles à gérer pour le Comité d'élections :

• trouver une plage horaire où tous les candidats sont disponibles;

- négocier des sujets satisfaisants l'ensemble des candidats;
- trouver une tribune adéquate;
- recruter un modérateur;
- etc.

De plus, si les candidats croient pertinents d'organiser un débat, ils peuvent le faire en collaboration avec d'autres institutions étudiantes plus adaptées pour une telle activité telles que Réel-Radio ou le journal Karactère. Le Comité d'élections recommande donc l'abandon des débats obligatoires.

Précision du rôle des tierces parties dans l'élection

Plusieurs étudiants sans liens avec les candidats ont décidé de leur propre chef d'intervenir directement ou indirectement dans la campagne. Le Comité d'élections n'a pas jugé pertinent d'intervenir auprès de ces étudiants, car les interventions sont demeurées dans les limites du bon goût. Cependant, il serait opportun pour les instances de l'AGE de clarifier le rôle du Comité d'élections dans de telles circonstances.

Établissement d'un lieu unique pour le dépôt des candidatures

Le Comité d'élections a eu de la difficulté a récupéré certains formulaires de mise en candidature, car ils ont été déposés auprès d'un des exécutants de l'AGE plutôt qu'au bureau de l'AGE. Le Comité d'élections recommande qu'il soit clairement spécifié dans les <u>Règles et procédures d'élections</u> que les bulletins de mise en candidature doivent être déposés au bureau de l'AGE.

Clarification des règles au sujet des coalitions

Plusieurs candidats ont décidé de se coaliser. Les <u>Statuts et règlements</u> de l'AGE et les <u>Règles et procédures d'élections</u> ne précisent aucune clause spéciale pour les coalitions. Le Comité d'élections a décidé de procéder selon son bon jugement dans ce cas précis, mais dans le futur, des règles plus précises pour les coalitions simplifieraient la tâche du Comité d'élections.

Gestion du vote aux deux pavillons

Dans le but d'empêcher de possibles fraudes, le Comité d'élections a du mettre en place un système informatisé pour empêcher les étudiants de voter aux deux pavillons. Le Comité d'élections recommande la définition d'un processus formel pour gérer le problème soulevé par le partage d'une liste commune entre deux bureaux de vote.

Conclusion

L'élection du 29 octobre 2007 s'est déroulée en conformité avec les <u>Statuts et règlements</u> de l'AGE-UQO et les <u>Règles et procédures électorales</u> adoptées par le Conseil central de l'AGE-UQO le 25 septembre 2007. Ont été élus :

- Émilie Desgagné, Conseillère aux associations;
- Marc Pilloud, Conseiller aux communications;
- Patrick Robert-Meunier, Président;

- Alexandre Hoffarth, Trésorier;
- Frank Benjamin Allico, Vice-président.

Annexes

- A- Logo officiel du Comité d'élections 2007
- B- Modèle de bulletin de vote
- C- Formulaires de mise en candidature
- D- Calendrier officiel de l'élection
- E- Comptes-rendus des réunions du Comité d'élections
- F- Documentation des scrutateurs
- G- Guide du candidat
- H- Formulaires des scrutateurs et scrutatrices
- I- Formulaires des secrétaires aux scrutateurs
- J- Formulaires de comptabilisation des résultats
- K- Affiche de promotion de l'élection
- L- Documentation à l'électeur
- M- Communiqués